

Par **TRISTAN BERTELOOT** et **STÉPHANIE MAURICE**

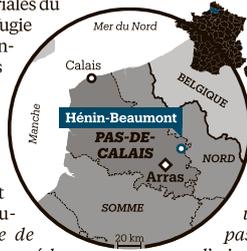
Il y a comme un malaise à la mairie d'Hénin-Beaumont. En 2018, on a dénombré dans ce fief du Rassemblement national 209 arrêts maladie de plus de quinze jours, sur un effectif de 700 personnes travaillant pour la municipalité. Un chiffre confirmé par le maire en personne, Steeve Briois, lors d'un conseil municipal en novembre. Mais loin des dénégations de l'édile pour qui «c'est partout pareil» et s'agit «d'accidents du travail communs comme le syndrome du canal carpien», ils sont nombreux sur place à expliquer ce chiffre de défections – «énorme» selon un bon connaisseur de la fonction publique territoriale – comme la conséquence directe des méthodes de gestion de l'équipe qui a pris la ville il y a six ans. «Le système favorise les petits chefs, estime ainsi une source interne à la mairie. Quand le RN a débarqué, il y a eu un processus de mitigation des services. Ils ont une relation presque affective avec l'adhérent de base et ils ont bougé les gens dans les différents services pour faire bénéficier les leurs de l'ascenseur social.» Des fidèles, dont il est difficile de se plaindre. Et des modifications qui provoquent des conséquences en cascade sur la santé des agents. A en croire l'édile frontiste, qui se représente le 15 mars, les arrêts seraient tous liés à des maladies professionnelles, dues à des gestes répétitifs... Mais selon le syndicat SUD, cette hausse des absences est

liée à la pression subie par certains agents municipaux. Problème: même si Steeve Briois ne conteste pas le total des arrêts maladie, il refuse de communiquer la répartition entre maladies professionnelles et affections de longue durée. Contactés par *Libération*, le maire et son entourage n'ont pas souhaité répondre et ont annoncé leur intention d'engager une procédure contre le journal à la suite de cet article. De son côté, le centre de gestion des collectivités territoriales du Pas-de-Calais se réfugie derrière la confidentialité des données et la médecine du travail ne répond pas. Dans son rapport de 2016, la chambre régionale des comptes notait qu'à Hénin-Beaumont, «le nombre de jours de maladie est passé de 16 021 à 23 165 jours entre 2011 et 2015». Soit une augmentation de presque 45%. Tout cela nécessiterait «une analyse approfondie des différents motifs d'absence», expliquait alors la chambre régionale...

VIDÉO

Les justifications avancées par le maire font bondir Marlène Kowalkowski. Titularisée à la mairie en 2005, elle est en arrêt depuis deux ans et demi. Récemment, on l'a vue interpeller Steeve Briois dans un reportage diffusé sur TF1: elle a débarqué devant la caméra en pleine interview dans les rues de la ville du Pas-de-Calais pour dénon-

cer les méthodes de la mairie, les employés placardisés... Quand elle a vu l'équipe de tournage, elle s'est dit «*allez Marlène, calme-toi*», et puis elle a foncé. La vidéo de la scène a fait le tour d'Hénin-Beaumont. «*J'avais trop besoin de dire ce qu'il se passait*», raconte-t-elle à *Libération*. Marlène Kowalkowski est l'une des rares à oser témoigner à visage découvert. Face à son interpellation, Steeve Briois répond sans



«*les quelques agents municipaux avec lesquels nous sommes en conflit [étaient] des gens politisés, [...] issus de syndicats d'extrême gauche*». Mais l'intéressée proteste: «*Je ne me suis pas mise dans un syndicat, je ne suis pas encartée, je n'ai pas d'orientation politique*.» Le

seul lien politique qu'on pourrait lui reprocher, c'est celui qui la relie à son beau-père, qui fut membre de l'équipe municipale de Gérard Dalongville, l'ancien maire socialiste, condamné pour détournement de fonds. Marlène Kowalkowski raconte qu'au moment de l'arrivée de Briois à la tête de la mairie, en 2014, son poste de coordinatrice des ateliers santé devait être transféré à la communauté d'agglomération Hénin-Carvin. L'affaire ne s'est jamais faite et elle s'est retrouvée sans travail: «*Je n'avais pas de mission, je n'assistais plus aux réunions de service*». De son propre aveu, elle a surtout commis une erreur: elle s'est

plaint un jour au sujet d'un forum santé où elle n'avait pas été invitée. Deuxième boulette, cette critique a été exprimée devant témoins, pendant une réunion en mairie qui plus est. Ce qui revenait à mettre le maire en porte-à-faux. Cela a précipité les choses côté Briois. A partir de ce moment-là, Marlène Kowalkowski s'est sentie mise au ban, jusqu'à ce qu'elle craque.

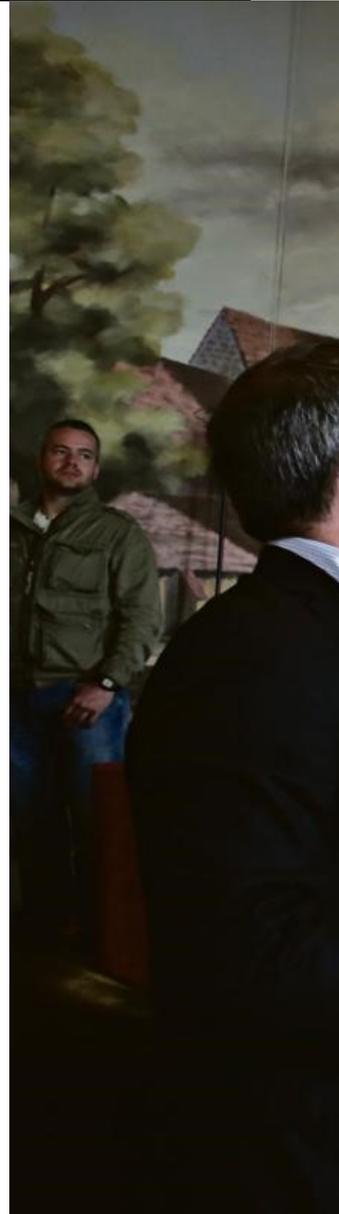
ANNEXES

D'autres ont connu un processus de mise à l'écart similaire. Comme ce responsable de service qui a découvert au dernier moment le recrutement de son adjoint, ces agents dont les bureaux ont été délocalisés dans des annexes. «*Pfiuit et hop, on a été démenagés*», se souvient l'un des cadres en procès avec la municipalité. Ceux-là se sont retrouvés du jour au lendemain sans tâche à accomplir et ont dû s'inventer de nouvelles missions... «*Je suis en train de me battre pour librement travailler*», lâche un agent. A Hénin-Beaumont, où toute opposition est perçue comme hostile, les gens se protègent par le silence pour ne pas déclencher un tir de barrage de la municipalité, qui se matérialise souvent par un flot de courriers en recommandé.

A 67 ans, Nicole (1), agente d'entretien, refusait de partir à la retraite, malgré les insistances de la DRH. Epuisée et sous pression, elle a tenté de se suicider en octobre dans les toilettes de la mairie, en se pendant avec son écharpe. Elle a été sauvée in extremis par une collègue. Nicole était encore à l'hôpital que la municipalité expliquait déjà que son geste relevait de «*problèmes personnels*», alors que son mari et sa fille montraient la pile de lettres, les copies de mails et aussi, les coupures de presse sur la municipalité RN qu'elle a compilées et gardées précieusement pendant des mois. Sa famille rapportait également les vexations quotidiennes auxquelles Nicole a été soumise, ses clés de vestiaire cachées, une prise de bec si sévère qu'elle téléphone en pleurs à ses proches.

Geneviève (1), elle, a été harcelée pour s'être montrée trop polie avec une représentante de l'opposition. Les problèmes de cette ancienne élue de l'équipe Briois ont débuté en décembre 2018, après un conseil municipal où Marine Tondelier, élue écolo et bête noire du maire RN, était venue avec son nouveau-né. A la fin de la réunion, Geneviève va féliciter la jeune femme, se faisant immédiatement rabrouer par un adjoint au maire: «*Bébé ou pas bébé, on ne lui parle pas*». Après ça, les critiques ont commencé à pleuvoir. L'élue, qui a des problèmes de cœur, a été opérée début 2019 et a connu des problèmes familiaux qui l'ont tenue éloignée de la mairie plusieurs fois. Côté mairie, on l'accuse de ne pas assez s'impliquer, on lui reproche ses absences à des événements publics... A l'approche des municipales, elle apprend qu'elle ne sera pas sur la liste Briois pour 2020: le maire veut «*du sang neuf*». La nouvelle passe mal. L'élue commence à s'épancher, notamment sur

Facebook: «*Je dis en face ce que je pense et ça ne plaît pas à tout le monde*». Une de ses connaissances précise: Geneviève a «*fait la potiche pendant cinq ans. Au conseil municipal, les élus de la majorité n'avaient même pas le droit de parler*». Contactée par *Libération*, Geneviève a refusé de s'exprimer. A Hénin-Beaumont, beaucoup dénoncent également une confusion des rôles, entre administratif et politique, illustrée par le comportement du directeur de cabinet, Gérard Moisan, sixième sur la liste pour 2020. L'homme est très présent dans le quotidien de la mairie: il assiste aux entretiens d'embauche, s'impose avec les directeurs de service pour le suivi des dossiers... Soit un peu plus que le rôle habituel d'un «*dircab*», chargé normalement de conseiller le maire sur sa politique. Plutôt les attributions d'un directeur général des services. Moisan n'hésite pas à convoquer des membres du personnel à propos de con-



HÉNIN-BEAUMONT

A la mairie, banni soit qui mal y pense

ENQUÊTE

Dans la ville administrée par l'élue RN Steeve Briois, les employés municipaux déposent des arrêts maladie à tour de bras. En cause, des méthodes de gestion du personnel où placardisation et reproches s'abattent au moindre écart par rapport à la «ligne officielle».



Prise de fonction de Steeve Briois à Hénin-Beaumont, le 30 mars 2014. PHOTO AIMÉE THIRION

tenus qu'ils publient sur les réseaux sociaux. Une fois, il a demandé à un responsable de supprimer de son profil Facebook une photo où il était torse nu. L'anecdote a fait jaser. «Cela fait ressortir l'image de personnes qui s'immiscent dans la vie privée, essayant de tout régenter», analyse un agent municipal. Ce dernier n'a rien contre le RN : il considère Moisan comme «compétent mais toujours dans le rapport de forces, quitte à humilier les gens». Autres exemples cités : reprocher des fautes d'orthographe devant des tiers, faire attendre pour un rendez-vous au-delà des heures de travail habituelles... Au service communication, c'est aussi le mélange des genres qui pose question, les candidats RN des villes alentour y étant employés. Arnaud de Rigné, rédacteur territorial, a été catapulté candidat aux municipales à Carvin et Bruno Clavet, photographe personnel de Steeve Briois, est tête de liste à Lens. «La mairie, c'est une pou-

ponnière du Rassemblement national», pointe David Noël, conseiller municipal communiste.

«TU T'ES LÂCHÉ»

Autre symptôme de cette gouvernance, le nombre de procès que connaît la mairie d'Hénin-Beaumont. Dernier en date, celui de Bruno Riblé, directeur des services techniques entre 2015 et 2016, qui attaque la municipalité pour harcèlement moral. Lui aussi est en arrêt maladie. Lors de son procès début février, son avocate a expliqué qu'il avait été sanctionné par la mairie pour en avoir trop dit à la chambre régionale des comptes, venue à Hénin-Beaumont en inspection. La municipalité dément. Riblé aurait même reçu ce petit commentaire évocateur par texto à l'époque : «Tu t'es lâché.»

Ahmed Nacer, l'ancien directeur des affaires financières, qui fut trésorier de la section CGT aujourd'hui dis-soute, n'en finit pas non plus avec

Les gens se protègent par le silence pour ne pas déclencher un tir de barrage de la municipalité, qui se matérialise souvent par un flot de courriers en recommandé.

les actions judiciaires. Il a contesté sa mutation comme responsable du service foncier, estimant que c'était une sanction disciplinaire déguisée. La cour d'appel ne l'a pas suivi sur ce point mais a constaté un vice de procédure. Nacer se souvient de cet éthylostest qu'il a refusé de passer, devant ses collègues. «Il n'y avait pas de raison valable», précise son

avocate, Anaïs de Bouteiller, pour qui «cela fait partie des mesures vexatoires qu'il subit depuis l'arrivée» du parti d'extrême droite. Taxé d'incompétence pendant un conseil municipal, l'ancien directeur financier a gagné son procès en diffamation mais Steeve Briois ne compte pas en rester là : il a fait appel. «J'ai vu des gens changer de trottoir parce qu'ils n'osaient plus me parler, raconte un salarié en conflit avec la municipalité. Les employés savent que le jour où ils se mettent sur votre dos, vous vous retrouvez au placard. Alors, tout le monde baisse la tête.» Comme un bouclier, le maire brandit une étude de satisfaction effectuée auprès du personnel municipal qui n'a pourtant récolté que 38% de réponses. Analyse toute personnelle de Briois pour ce faible résultat : «Ceux qui répondent c'est parce que ça ne va pas. Les 62% qui n'ont pas répondu, c'est que ça va bien.» Au total, Djelloul Kheris, délégué syndical de SUD, estime à «une di-

zaine les cas problématiques, auxquels il faut rajouter une dizaine de personnes qui sont parties». En octobre, son organisation a dénoncé la situation dans un tract que la mairie a considéré «à charge». Dans la foulée, le maire a envoyé un mail à tous les agents municipaux, dans lequel il écrivait : «Vous devez savoir que l'épouse de Djelloul Kheris s'est déclarée candidate contre moi, ceci expliquant donc cela.» Le syndicaliste s'insurge contre cette façon de s'en prendre à sa famille. Il n'est pas le seul. En décembre, un tract émis par un énigmatique «Comité de soutien à la municipalité» attaquait nommément Irène (1), membre d'une liste d'opposition pour les municipales, et son frère. «C'est peut-être parce que je suis une ancienne employée qu'ils s'acharnent», avance la jeune femme. En 2016, elle avait quitté la mairie après un burn-out et un arrêt maladie. Elle aussi. ◆

(1) Les prénoms ont été modifiés